

La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles et photographies à communication@aramon.fr

> Date limite à retenir pour l'édition de **juin 2019 le 13 mai 2019**



Le 11 avril, le Conseil Municipal a voté le budget communal pour l'année 2019



Les travaux du quartier des Aires et avenue de Nîmes seront bientôt terminés. Leur inauguration est prévue le 18 mai à 11h.

Suivez l'actualité de la commune sur **aramon.fr** et sur les **réseaux sociaux !**







Directeur de publication : Michel Pronesti, maire d'Aramon Responsable d'édition : Serge Gramond, délégué à la communication Rédaction et maquette : Émilie Julié Service communication : Hôtel de ville, 30390 Aramon - communication@aramon.fr 04 66 57 37 51 Photos : E. Julie, F. Malot, G. Verdier, M. Martin, les associations aramonaises, freepik.com - Impression : Mc Caractère Tirage : 2250 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées Mairie d'Aramon : 04 66 57 38 00







4/5 L'ÉDITO DU MAIRE

6/7 LE VILLAGE EN IMAGES

- Près de 50 familles à la bibliothèque municipale.
- La "Grande Lessive" habille les rues du village.
- Les conscrits du conseil de révision à l'origine de la "fête des mais".
- Travaux : l'avenue de Nîmes et le Quai bientôt terminés.

8/12 ACTUALITÉS

- Police Municipale, ONF et l'ONCFS agissent ensemble pour faire respecter le code de la route.
 - Déploiement de la 4G : des interférences possibles avec la TNT.
- La miellerie de Sandrine Jouve ouvre ses portes chaque mardi.
- Retour du cinéma en plein air grâce au Comité de Quartier n°4.
- Élections européennes : rendez-vous aux urnes le 26 mai.
- Cérémonie commémorative de la fin de la seconde guerre mondiale.
- Inauguration du quartier des Aires le 18 mai.
- La fête des voisins a 20 ans le 24 mai 2019.
- Du pré à l'arène : à la découverte de la bouvine le samedi 4 mai.
- Le Chantier d'Insertion Professionnelle "Le Passe Muraille".

13/16 DOSSIER

LE BUDGET

Comptes administratifs, Débat d'Orientation Budgétaire et budget 2019

16/20 ASSOCIATIONS

- De bons résultats pour le Tennis Club Aramon.
- Le mois de mai sous le signe de la découverte avec l'OCPA.
- Vivement l'été avec MaGym.
- Retour sur la 14^{ème} édition de la Rencontre des Petits Kimonos.
- Les concours de boules à venir.
- PréNational Féminines : une victoire fantastique pour le HBCA.
- Exposition annuelle de l'Atelier de Peinture.
- La Classe 51 en voyage au Grau d'Agde.
- Les prochaines manifestations organisées par l'Etrier Aramounen.
- Si Aramon m'était conté ...

21 AGENDA

22 BLOC-NOTES / TRIBUNE LIBRE

23 PUBLICITÉS



Bonjour à toutes et à tous,

Une nouvelle page du calendrier se tourne et nous voici déjà au mois de mai. Il y a encore quelques années dans les rues du village, il était de tradition le 1er mai de "fêter les mais". Les jeunes décorgient les devantures des bars et cafés de branches d'aube ou peuplier blanc qui prospèrent sur les bords du Rhône. Ils avaient aussi pour habitude de récupérer divers objets appartenant à des particuliers et de les déposer sur les places du village. Pour retrouver leurs biens, les villageois en colère se rendaient alors dans le centre du village, et face à l'ambiance bon-enfant qui y régnait, oubliaient bien vite leur colère.

Le 1er mai n'est pas qu'une affaire de traditions locales. Internationalement, c'est aussi un jour de fête. Il est même férié et payé en France depuis 1947, date à laquelle le Gouvernement issu de la Libération l'a officialisé à travers le code du Travail.

Cette belle libération de notre pays des mains de l'armée allemande, nous la fêterons ensemble le 8 mai prochain, anciens combattants, citoyens et élus, pour la première fois sur la place du Planet après la traditionnelle cérémonie au Monument aux morts. Nous avons besoin de toutes les générations pour perpétuer le devoir de mémoire et ne pas oublier nos ancêtres qui sont morts pour défendre nos libertés.

Pour nous sentir libres, nous avons besoin de nous sentir bien dans notre environnement immédiat. Les travaux menés depuis 2008 vont en ce sens. C'est d'ailleurs le 18 mai que j'aurai le plaisir d'inaugurer le fruit des travaux effectués au quartier des Aires et l'avenue de Nîmes aux côtés des riverains dont la patience est à saluer. places publiques du village s'améliorent pour répondre aux besoins des habitants mais aussi pour accueillir de la meilleure façon qui soit nos traditionnelles festivités et vous savez qu'elles sont nombreuses!

La fête de l'Europe se tiendra au cœur d'Aramon sur le Planet le 19 mai. Appréciée l'année passée pour la qualité de sa programmation, nous avons souhaité, en étroit partenariat Comité de Jumelage, renouveler cette initiative. Trois groupes de musique, venus d'horizons différents (Tzigane, Irlandais, Provençal et ... Aramonais!) et divers danseurs (flamenco, sévillanes ...), se relayeront sur l'estrade dès 11h00



Les conscrits de l'année posent devant le photographe pour immortaliser leur passage devant le conseil de révision. Ils s'apprêtent à fêter comme il se doit le 1er mai.



pour animer les échanges culturels entre les communautés représentées. Nous aurons le plaisir d'accueillir la Maison de l'Europe qui proposera elle aussi diverses animations. Cette fête dédiée à l'Europe précédera d'une semaine les élections européennes. Méconnues du grand public, elles sont pourtant de la plus haute importance puisqu'il s'agit de choisir les eurodéputés qui porteront les doléances de la France au sein du Parlement Européen à Bruxelles.

Parallèlement à ces élections, les 24, 25 et 26 mai, se déroulera la Fête du Printemps. La programmation a été travaillée afin de répondre aux désirs de tous les publics : musiques, bals, jeux taurins sans oublier la fête foraine qu'attendent avec impatience petits et grands.

Beaucoup d'événements communaux auront donc lieu en ce mois de mai. Ils seront d'autant plus complétés par des événements intercommunaux organisés par la commission Culture et Sport avec entre autre le 4 mai prochain Du Pré à l'Arène afin de mieux connaître et perpétuer nos traditions taurines et le 18 mai Sports en Fête spécial handball avec des invités de marque : les joueurs de l'USAM Nîmes Gard. Un beau clin d'œil à la montée en nationale 3 de l'équipe féminine du HBC Aramon !

Je me dois, pour terminer cet édito, de rappeler que depuis 11 ans, j'ai décidé avec mes équipes successives, de développer et d'aménager notre commune. C'est une politique dynamique qui a été menée avec plus de 27 millions d'investissement. Le tout sans demander davantage au contribuable, une forme de respect en ces temps durs pour tout un chacun.

L'opposition l'a bien compris, le plus facile quand on recherche de l'argent c'est de le demander au contribuable. Mais pour ma part, je n'ai jamais cédé à cette tentation. J'ai préféré défendre mes dossiers auprès des administrations et partenaires

financiers, organiser une gestion saine et rigoureuse plutôt que d'aller ponctionner les Aramonais. Quelques mois avant les prochaines élections municipales, ceux que la population n'a pas souhaité à la tête de la commune, n'ont d'autre sujet que de critiquer ma gestion. Quoi de plus naturel ? Mais comment pourrais-je avoir une conduite électoralistes alors que je n'ai pas de prétention pour le prochain mandat ? Par contre, je me soucie bien de l'avenir en laissant une administration saine et prête aux grands défis de demain.

Restant toujours à votre écoute.

Votre Maire. Michel Pronesti



Une cinquantaine de personnes à la bibliothèque municipale

Le samedi 13 avril, une journée portes ouvertes a été organisée dans l'ensemble des bibliothèques du réseau de la Communauté de Communes. Chaque commune a pu agrémenter le programme de cette journée librement.

A Aramon, les bibliothécaires ont souhaité mettre en valeur un jeu de piste à travers le patrimoine du village créé par le Conseil Municipal des Jeunes.

"On ne va pas faire le jeu de piste aujourd'hui mais on garde précieusement le document pour

les vacances! Ce sera un bon moyen de faire une activité extérieure avec eux tout en apprenant ... avec eux!" Confie une maman de deux enfants.

Sur la journée, près d'une cinquantaine de personne sont venus découvrir la bibliothèque et les nouveaux arrivages régulièrement mis en rayons.

La "Grande Lessive" habille les rues du village

Le 28 mars, le Planet et le boulevard Gambetta se sont parés d'une décoration toute particulière : les créations d'enfants, adolescents et adultes du village suspendues à des cordes à linge.

Initiée par la commune à travers son service enfance-jeunesse, cette 5ème participation à la "Grande Lessive", sur le thème "de la couleur!" a inspiré un grand nombre de participants!











Les conscrits du conseil de révision ces joyeux farceurs qui fêtaient "les mais"

Le conseil de révision était un test d'aptitudes au cours duquel les jeunes garçons de 18 ans étaient soumis aux examens médicaux déterminant leurs aptitudes au service militaire. Le passage au conseil se déroulait au mois de mars et coïncidait avec la fête locale. Les conscrits et les anciens profitaient du dernier jour de fête pour commettre quelques larcins consistant au déplacement de tout ce qui était mobile et transportables dans les rues, sur les balcons et les jardins des maisons : pots de fleurs, portes, fenêtre, vélos.. que les malheureux propriétaires pouvaient récupérer par la suite sur les places publiques.

Le 1^{er} mai, les mêmes conscrits "plantaient les mais", des branches d'aube ou de peuplier blanc, coupés sur les îles du Rhône et déposées devant les cafés volontaires. Le patron, honoré par ce dépôt, offrait volontiers un repas aux conscrits farceurs.

A la disparition du conseil de révision, les jeunes du village ont continué la tradition des mais en y intégrant les petits larcins du passage au conseil.

Travaux

L'avenue de Nîmes et le Quai bientôt terminés.

Les travaux du quartier des Aires sont désormais terminés, tandis que ceux de l'avenue de Nîmes et du Quai sont en phase finale. La voirie de l'avenue de Nîmes a été rénovée entièrement avec un tout-venant. Le même procédé à été utilisé sur une partie du quai Carnot. En revanche, c'est un sol imprimé imitation bois qui a été choisi pour la partie surplombant le Planet. Un choix essentiel pour redonner à la promenade des quais son charme d'antan.

Prochainement, un ensemble de mobilier urbain sera ajouté ainsi qu'une signalétique retraçant l'histoire de cette ancienne protection face aux crues du Rhône.

L'entrée du village côté Halle des Sports va accueillir un nouvel équipement de loisirs à vocation touristique : une aire de camping car. Les travaux devraient débuter avant l'été.









Police Municipale, ONF et ONFCS agissent ensemble pour faire respecter le code de la route.

Qui n'a jamais croisé des motards ou des individus circulant en quad dans des zones pourtant interdites aux véhicules motorisés voire dans les espaces naturels ? La réglementation de la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels existe, mais elle n'est pas toujours respectée.

C'est dans ce contexte que les agents de la Police Municipale, de l'Office National des Forêts et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ont, le 7 avril, réalisé une opération de contrôle aux abords de la commune. Sur deux des sept points de contrôle, 3 motards ont été rencontrés en limite de zone interdite. Un rappel à l'ordre a été effectué avec la mise en exergue du montant de l'amende potentiellement applicable par les forces de police (jusqu'à 1500€ avec immobilisation du véhicule). Ce type d'opération sera reconduite plusieurs fois dans l'année à venir.





Déploiement de la 4G : des interférences possibles avec la TNT.

L'utilisation d'internet en mobilité, par le biais d'un smartphone ou d'une tablette, s'est considérablement développée ces dernières années. La 4G, technologie de téléphonie mobile, offre un accès fluide à internet en mobilité grâce à des débits importants. Le déploiement de la 4G peut s'accompagner d'interférences avec la TNT.

L'Agence nationale des fréquences (ANFR), établissement public de l'Etat, délivre des autorisations aux opérateurs de téléphonie mobile pour déployer des antennes 4G. Plusieurs autorisations ont récemment été accordées dans la commune, notamment dans les bandes 700 MHz et/ou 800 MHz. Ces bandes offrent une très bonne qualité de réception des services, notamment à l'intérieur des bâtiments. Cependant, elles sont très proches de la bande utilisée par la télévision, ce qui est susceptible de causer de manière ponctuelle des perturbations de la réception de la TNT chez les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Les personnes disposant d'un abonnement ADSL, d'une réception TV par satellite (parabole), par câble ou fibre optique ne sont en revanche pas concernés par ces perturbations.

Comment remédier à ces interférences ?

- Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile concernés;
- Si vous dépendez d'une antenne râteau placée sur votre toit, vous pouvez : vous rendre sur la plateforme assistance.recevoirlatnt.fr ou appeler le 0970 818 818 Du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel non surtaxé);
- Si vous dépendez d'une antenne râteau collective (antenne placée sur le toit de votre immeuble), il est souhaitable d'appeler

prioritairement votre syndic ou gestionnaire d'immeuble car seul ce dernier peut engager les travaux nécessaires au niveau des parties communes. Pour bénéficier du dispositif mis en place, il revient au syndic de signaler les interférences via l'une des deux plateformes.

Quels avantages apporte ce dispositif d'intervention ?

Ces démarches vont permettre d'établir un diagnostic par l'ANFR. Celle-ci va notamment vérifier si les difficultés de réception de la TNT sont bien liées à la mise en service d'une antenne 4G. Si c'est le cas, le téléspectateur sera rappelé par un antenniste mandaté par les opérateurs mobiles pour une prise de rendez-vous. Pour rétablir une bonne réception de la télévision, il faudra le plus souvent ajouter un filtre au niveau de l'antenne râteau sans aucun risque de dommage sur l'équipement du téléspectateur. Cette intervention est entièrement financée par les opérateurs mobiles et gratuite pour l'usager.





La miellerie de Sandrine Jouve ouvre ses portes chaque mardi.

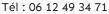
Pour faire face à la demande de sa clientèle, Sandrine Jouve et son compagnon Youssef ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture hebdomadaire de leur miellerie. Vous êtes curieux de découvrir les coulisses de votre pot de miel, l'odeur fumée des bergers d'abeilles après une journée de travail... alors rendez-vous chaque mardi de 16h30 à 19h.

Vous trouverez dans la miellerie : une belle gamme de miels (acacia, romarin, bruyère blanche, lavande, châtaignier, printemps méditerranéen, printemps des Hautes Alpes, été...), du pollen de garrigue frais, des bonbons artisanaux, de la propolis et épisodiquement du miel en rayon.

Renseignements / Contact

.....

725 route de Théziers 30390 Aramon







Retour du cinéma en plein air place Choisity.

Le samedi 22 juin, la commune et le Comité de Quartier n°4 (centre-historique) vous proposent une projection en plein air du film d'animation) Dilili à Paris de Michel Ocelot. Ce film, tout public, sera projeté place Choisity à la nuit tombante. Rendez-vous sur la place dès 19h30 pour partager un repas tiré du sac.

Dilili à Paris

Dans le Paris de la Belle Époque, en compagnie d'un jeune livreur en triporteur, la petite kanake, Dilili, mène une enquête sur des enlèvements mystérieux de fillettes. Elle rencontre des hommes et des femmes extraordinaires, qui lui donnent des indices. Elle découvre sous terre des méchants très particuliers, les Mâles-Maîtres. Les deux amis lutteront avec entrain pour une vie active dans la lumière et le vivre-ensemble.



Élections européennes rendez-vous aux urnes le 26 mai.

Les élections européennes se dérouleront le 26 mai 2019 afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

Le principal changement par rapport aux élections de 2014 est la suppression des circonscriptions régionales et le retour à des listes nationales. Avec la nouvelle répartition des sièges, la France devrait bénéficier de 79 sièges au Parlement européen, soit cinq de plus que lors de la précédente législature.

Qui peut voter?

Un citoyen de l'Union européenne qui réside en France a le droit de voter aux élections municipales et aux élections européennes à la condition d'être inscrit sur les listes électorales françaises. Pour que sa demande d'inscription soit acceptée, il doit avoir au moins 18 ans le jour de sa demande d'inscription.

Bureaux de vote

Dans la commune, l'ensemble des bureaux de vote seront réunis salle Eugène Lacroix. Les électeurs pourront déposer leurs bulletins dans l'urne de 8h à 18h sans interruption le dimanche 26 mai.





8 MAI 1945

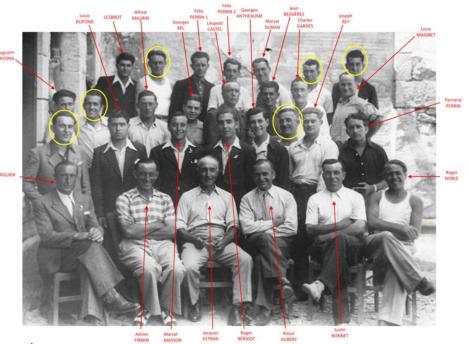
Soixante-quatorze ans après la l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale on continue de se souvenir de ces heures sombres et de la libération. Ce conflit qui a opposé les forces Alliées aux forces de l'Axe est provoqué par l'expansionnisme de l'Allemagne Nazie. Ce conflit mondial a fait plus de 65 millions de morts.

Aux côtés des anciens combattants. la commune a souhaité cette année prolonger la cérémonie officielle qui aura lieu au Monument aux morts en créant un second lieu de mémoire au centre du village.

Pour symboliser ce nouveau lieu de mémoire, une plaque commémorative en l'honneur des Morts pour la France, des victimes de guerre et de toutes les barbaries, sera inaugurée sur la place du Planet. Chaque Aramonais et Aramonaise, quel que soit son âge, est vivement invité à participer à cette cérémonie du souvenir.

Programme:

10h30 : Cérémonie officielle au monument aux morts à l'ancien cimetière suivie d'un défilé aux drapeaux jusqu'à la place du Planet. Accompagnement musical par l'École



Les anciens combattants Aramonais réunis.

Cérémonie commémorative de la fin de la seconde guerre mondiale

LES FRANÇAIS LIBRES ET LEUR CHEE

de Musique d'Aramon.

11h00 : Prise de parole de M. le Maire place du Planet. Inauguration plaque commémorative. Accompagnement par l'École de Musique d'Aramon, lectures témoignages par les enfants du village. Un apéritif offert par la

municipalité, place Pierre Ramel, terminera cette cérémonie inédite.

Dυ 8 au 10 mai. salle de la mairie, les anciens combattants proposeront au public exposition, mise disposition par l'Office National Anciens Combattants et victimes de guerre, sur "les Français libres et leur chef, le général de Gaulle". Cette exposition retrace le parcours qui a évité la capitulation de la France face à l'ennemi.

Ouverture au public de et de 14h à 18h.

Le 8 mai n'a pas toujours été férié Le 8 mai 1945 est la date de la victoire des Alliés (URSS, Grande Bretagne,

9h à 12h

France, Etats-Unis...) sur l'Allemagne nazie et marque la fin de la deuxième Guerre mondiale en Europe. Le 7 mai 1945, à 2h41, la reddition de l'armée allemande est signée à Reims. Ceci provoque la fureur de Staline, qui souhaite que la reddition soit faite à L'Armée Rouge, à Berlin. Une nouvelle

> signature a donc lieu le 8 mai à Karlshorst, dans la banlieue de Berlin. L'acte de capitulation allemande est signé à 23h01. Le 8 mai est déclaré jour férié le 2 mars 1953. Par décret du 11 avril 1959. le président Charles supprime Gaulle caractère férié. Dans une logique de réconciliation avec voisin allemand, président Giscard D'Estaina supprime tour commémoration de la

LE GÉNÉRAL DE GAULLE

victoire de 1945.

Cette commémoration et ce jour férié sont finalement rétablis, le 23 septembre 1981, par le président Mitterrand.

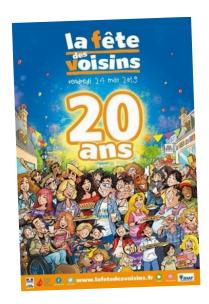
Inauguration du Quartier des Aires, rendez-vous le 18 mai

Après plusieurs mois de travaux, la patience des habitants du quartier des Aires va être récompensée! Ils bénéficient désormais d'une voirie flambant neuve tout comme leurs homologues de l'avenue de Nîmes et des Quais prochainement.

Ces travaux ayant été réalisés de concert, il paraissait logique à la municipalité de les inaugurer le même jour. M. le Maire et son Conseil Municipal ont ainsi le plaisir de convier l'ensemble des habitants le samedi 18 mai 2019 à 11h00 rue du Colonel Bourras pour couper symboliquement le ruban traditionnel. Cette manifestation sera suivie d'un apéritif.







La fête des voisins a 20 ans le 24 mai 2019

Le 24 mai 2019, la Fête des Voisins aura 20 ans. Cette initiative chère aux Aramonais permet de briser les barrières entre voisins, de créer du lien social et du bien vivre ensemble.

Vous pouvez vous procurer l'affiche et les invitations pour vos voisins en les téléchargeant sur www. lafetedesvoisins.fr.

Attention, toute personne physique ou morale peut organiser un événement

rassemblant du public. Toutefois, l'organisateur est tenu de respecter certaines obligations légales et réglementaires.

Il faut vous renseigner auprès de la mairie si vous souhaitez vous installer dans votre rue ou sur le trottoir le jour de votre Fête des Voisins, afin d'obtenir les autorisations nécessaires.

Du pré à l'arène : rendez-vous le samedi 4 mai

Pour cette journée à destination des familles et plus particulièrement des enfants, la communauté de communes, vous emmène à la manade du Rhône, manade atypique située en garrigue. Nouveauté cette année, les premiers inscrits pourront parcourir les 7 km qui séparent les Arènes d'Aramon de la manade en calèche avec l'association les attelages des Paluns. Si la capacité totale des calèches est atteinte, vous pourrez vous rendre directement à la manade en voiture (arrivée pour 10h).

Programme:

8h30 : Accueil des participants aux Arènes d'Aramon.

9h : Départ en calèche pour la manade.

10h : Arrivée à la manade.

Les animations seront assurées par

le manadier Michel Fouque et ses gardians: présentation de la manade, triage des taureaux, encocardement, technique de raseteur, carreton, jeux de gardians

12h : Verre de l'amitié offert par la communauté de communes, repas tiré du sac pour les familles.

14h : Départ de la manade.

15h30 : Course de ligue dans les Arènes d'Aramon, gratuite et ouverte à tous.

Tarifs: 3€/participant. Gratuit pour les moins de 12 ans. Tout public. En partenariat avec les clubs taurins d'Aramon, Montfrin et Remoulins ainsi que la Fédération Taurine du Gard.

Contact et infos: 04 66 37 67 67 www.cc-pontdugard.fr



Le Chantier d'Insertion Professionnelle "Le Passe Muraille" : un travail d'équipe pour la revalorisation du patrimoine Aramonais et l'insertion professionnelle des salariés

Le Passe Muraille conduit des chantiers d'insertion professionnelle sur l'Hérault et le Gard depuis plus d'une vingtaine d'années. Il intervient sur la commune depuis 2009. Ces chantiers répondent à des projets de valorisation du patrimoine aramonais.

Véritables lieux d'apprentissage, ils proposent aux personnes éloignées de l'emploi d'être salariées au service d'une réalisation d'intérêt public, leur permettant d'acquérir savoirs, savoir-faire et savoir-être, indispensables à la construction d'un projet professionnel. Chaque salarié est accompagné dans l'élaboration de son projet professionnel et dans sa recherche d'emploi. Des formations complémentaires sont mises en œuvre pendant le temps de travail afin de compléter et ou renforcer les compétences acquises sur les chantiers: savoirs de base en situation professionnelle et compétences clés (IRFA SUD réalise des remises à niveau en mathématiques et français).

Sur Aramon 12 salariés en démarche d'insertion professionnelle (allocataires RSA, jeunes de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi de longue durée) sont embauchés en contrat à durée déterminée d'Insertion (CDDI) pour une durée de six mois renouvelable.

Les futurs candidats sont orientés par le CCAS d'Aramon, la Mission Locale Jeunes locale, ou par le conseiller Pôle Emploi. Ils sont recrutés après une journée d'information organisée par Pôle Emploi en Présence des accompagnants de Passe Muraille. Chacun d'entre d'eux est accompagné par une responsable d'insertion qui prend en charge le montage



Janvier à mars : Entretien des espaces verts, débroussaillage, entretien des sentiers de la Grande Lône ; création de sentiers...

Avril à octobre : rénovation du patrimoine sur le mur de l'avenue de Nîmes (activité de maçonnerie : nettoyage, remplacement et jointure des pierres refaite)

Octobre à décembre : Entretien de la grande Lône (débroussaillage et nettoyage des arbres tombés lors de la tempête)

Les chantiers prévus ou en cours 2019

Janvier et février : entretien de la grande Lône

Depuis mars: prolongation du sentier des Arènes, entretien des espaces verts, mise en valeur du bloc de béton par recouvrement en pavés (rappel des pierres du quai) en construction du début du sentier (création de marches en pierre, entretien des quais par désherbage).



Restauration du bâti ancien :
valorisation du site des fours à chaux
d'Aramon



général des projets et leur suivi auprès des partenaires (Cécilia BALLARD de Passe Muraille), un conseiller en Insertion professionnel (Nouri MEDJOUEL du Département du Gard) qui les accompagne dans leurs démarches et un encadrant technique d'insertion (François BONNIN de Passe-Muraille) qui les accompagne sur leur poste de travail et établit les dossiers techniques des travaux en lien avec les maîtres-d 'œuvre (Mairie d'Aramon).

Isabel ORBEA

Conseillère Municipale déléguée à l'Emploi

Renseignements au CCAS d'Aramon 04 66 57 38 90













Le vote du budget communal est un acte essentiel du Conseil Municipal. En effet, ce budget est à la fois **un acte de prévision**, il évalue les recettes à encaisser et les dépenses à effectuer sur l'année, **un acte d'autorisation**, il permet au maire d'engager les dépenses votées par le conseil municipal et **un acte politique**, c'est l'expression de la volonté politique des élus, selon un système démocratique.

Le 11 avril dernier, les élus ont procédé au vote du budget principal, de l'eau et de l'assainissement par section (fonctionnement et investissement) et par chapitre. En cours d'année, des décisions modificatives peuvent permettre de réajuster les prévisions du budget soit en votant des dépenses nouvelles couvertes par des recettes nouvelles, soit par virements de crédits d'un compte à l'autre.

L'exécution effective du budget est consignée dans un autre document, le compte administratif, qui ne reprend que les réalisations effectives. C'est sur la base de ce document que l'on peut analyser l'état exact des finances de la commune.

Retour sur les comptes administratifs 2018

Le compte administratif est un bilan financier effectué par la commune. Le compte de gestion est quant à lui le bilan financier effectué par le Trésor Public. Les deux comptes doivent obligatoirement être en totale adéquation ce qui est le cas pour 2018.

Le budget principal 2018

Résultats cumulés (avec reports de l'exercice précédent)					
	Dépenses	Recettes	Total		
Fonctionnement	5 264 720,52 €	5 790 226,80 €	525 506,28 €		
Investissement	1 820 681,80 €	3 495 578,05 €	1 674 896,25 €		

Investissement R	estes à réaliser 2018
Dépenses	2 019 136,75 €
Recettes	272 481,00 €
Total	- 1 746 655,75 €

Quelles sont les principales charges nécessaires au fonctionnement des services municipaux ?

Il peut aussi bien s'agir des dépenses en matière d'énergie (gaz, fioul, électricité, carburants ...) que des contrats de prestations de services (contrôle des installations, jeux d'enfants, éclairage public...) ou encore de l'entretien courant des bâtiments, du matériel, des espaces, du centre de loisirs, de la restauration scolaire, du personnel, des participations obligatoires à des organismes comme le service d'incendie et de secours ... Au total, cela représente plus de 5 millions d'euros.

Le montant des "Restes à Réaliser" est conséquent dans la section d'investissement, comment cela s'explique-t-il?

Il arrive souvent que des investissements ne puissent pas se réaliser l'année où ils avaient été initialement prévus. Les crédits alors engagés sont appelés "Restes à réaliser" et sont portés sur le budget

de l'année suivante. C'est le cas de nombreux travaux tels que le Planet, la requalification du quartier de la gare, la réhabilitation de la tour du Brechet, la réfection de la voirie du quartier de la Gare ou encore la réalisation d'une aire de camping-car ... Si dépenses peuvent être basculées sur le budget de l'année suivante, c'est aussi le cas pour les recettes telles que les subventions de l'État pour des travaux précis : Église Saint Pancrace, Médiathèque, École de Musique ...

Le budget de l'eau 2018

Résultats cumulés (avec reports de l'exercice précédent)					
Dépenses Recettes Total					
Exploitation	178 751,33 €	224 697,65 €	45 946,32 €		
Investissement	246 184,46 €	370 433,88 €	124 249,42 €		

Le budget de l'assainissement 2018

Résultats cumulés (avec reports de l'exercice précédent)					
Dépenses Recettes Total					
Exploitation	253 248,63 €	296 284,52 €	43 035,89 €		
Investissement	restissement 306 650,49 € 808 952,66 € 5				

Investissement Restes à réaliser 2018				
Dépenses	25 593,35 €			
Recettes	100 123,75 €			
Total	74 530,40 €			



Investissement Restes à réaliser 2018				
Dépenses 435 732,67 €				
Recettes	180 623,25 €			
Total	255 109,42 €			

Le Débat d'Orientations Budgétaires

A la suite des votes des comptes administratifs 2018, le Conseil Municipal a débattu sur les grandes orientations budgétaires de l'année 2019, étape obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants.

Globalement et de façon prudente, l'Assemblée a choisi de prolonger sa politique budgétaire amorcée les années précédentes en se fondant sur des ressources propres à optimiser sans augmenter les taux d'imposition, des dépenses à contenir, un service public ainsi qu'un environnement de qualité à assurer à la population.

Cette philosophie se traduira par :

• Une section de fonctionnement avec pour marqueur principal un prolongement de la veille sur les charges courantes et sur la masse salariale, le maintien des crédits mobilisés pour les associations, l'animation, l'accompagnement des jeunes à l'emploi et l'action sociale.

• L'investissement sera consacré à la fin du programme présenté aux élections municipales. Il s'agira principalement de l'achèvement de l'opération "Planet", de la mise en valeur de l'Église, du traitement des voiries et de la sécurité, de la concrétisation des actions en lien avec le budget participatif, des actions sur les équipements et structures communaux, des travaux d'eau et d'assainissement.

Les objectifs 2019 :

- Aucune augmentation des taux communaux comme c'est le cas depuis 2008
- Finalisation de l'observatoire

fiscal: c'est une mission menée avec la Direction des Finances Publiques afin que l'impôt foncier soit équitable pour tous les citoyens et en cohérence avec leur habitat.

- Aucun recours à l'emprunt : les recettes sont suffisantes pour finaliser l'ensemble du programme.
- Poursuite des efforts pour contraindre les dépenses de fonctionnement tout en préservant la qualité apportée aux citoyens.
- Poursuite des efforts en matière de personnel : la masse salariale est stable voire en diminution. L'accompagnement des agents au niveau de leur carrière est toutefois maintenu
- Maintien du soutien financier et logistique apporté au tissu associatif.

Finalisation de projets phares :

- La Médiathèque et la Maison en Partage: ces services multiculturels et intergénérationnels mis en œuvre par la commune sont presque terminés. Des dernières réserves restent à lever. L'inauguration pourra se faire après avis des commissions de sécurité et d'accessibilité.
- Le Portail Famille : attendu de tous, ce service totalement en ligne permettra aux familles de gérer et payer les inscriptions des enfants à la restauration scolaire et aux services périscolaires.



• Le Budget participatif : en débloquant une enveloppe budgétaire pour ce projet, la commune met le citoyen au cœur de la définition des politiques publiques. Les comités de quartier agissent ainsi pour l'intérêt général du village.

Les crédits d'investissement en 2019 seront principalement utilisés pour :

PATRIMOINE

- La finalisation des travaux de l'église Saint Pancrace
- La réalisation des travaux de



réhabilitation de la Tour du Bréchet (en plusieurs phases)

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

- L'embellissement de la commune à travers du mobilier urbain de qualité et un travail sur le fleurissement.
- L'accompagnement des habitants dans les travaux de rénovation des facades
- Le départ du projet de requalification du quartier de la Gare en partenariat avec l'établissement public foncier.
- La sécurisation des entrées du village et des abords des écoles (suite à l'étude de circulation)
- Finaliser la rénovation des terrains de tennis
- Création de nouvelles toilettes publiques
- Un programme de voirie conséquent avec comme fil conducteur la sécurité : avenue de Verdun, chemin des Cigales ...

ATTRACTIVITÉ

• Construction et développement de la Maison Pitot qui aura pour vocation l'accueil des touristes et de perpétuer la mémoire culturelle du village. En co-maitrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes du Pont du Gard, la Maison Pitot sera en lien direct avec la Halte Fluviale.

• L'aménagement de terrains à destination des professions libérales (permis de lotir et vente des terrains)

ENVIRONNEMENT

Le projet de la Zone Humide des Paluns se poursuivra en collaboration avec l'Établissement Public Territorial de Bassin Gardons et la valorisation de la forêt communale sera menée en partenariat avec l'ONF.

Eau et Assainissement :

- Poursuivre les efforts en la matière et aller vers la finalisation du Plan Prévisionnel d'Investissement issu des schémas directeurs de l'eau et l'assainissement.
- Finaliser la sécurisation incendie avec de nouveaux hydrants
- Remplacement des canalisations fuyardes du chemin de Saint Suzanne avec un gain de 7 à 9% de rendement d'exploitation de l'eau.
- Raccordement du réseau public d'assainissement pour les habitants de la Roque d'Acier (partenariat avec la Communauté d'agglomération d'Arles/Crau/Camargue)
- Extension du réseau public d'assainissement du chemin de la Valorière

Les budgets 2019

Le budget primitif de l'eau 2018

Le résultat d'exploitation 2018 du budget de l'Eau, d'un montant de 45 946,32 € a été affecté dans la section exploitation de l'année 2019.

Dépenses d'exploitation		Recettes d'exploitation	
Réalisé en 2018	Projeté en 2019	Réalisé en 2018	Projeté en 2019
178 751,33 €	197 436,32 €	139 452,87 €	197 436.32 €

	Réalisé en 2018	Restes à Réaliser	Projeté en 2019	Projeté en 2019 + Restes à réaliser
Dépenses d'investissement	246 184,46 €	25 593.35 €	332 734.02 €	358 327.37 €
Recettes d'investissement	103 264.72 €	100 123.75 €	258 203.62 €	358 327.37 €

Le budget primitif de l'assainissement 2018

Le résultat d'exploitation 2018 du budget de l'Assainissement, d'un montant de 43 035.89 € a été affecté dans la section exploitation de l'année 2019.

Dépenses d'exploitation		Recettes d'exploitation		
Réalisé en 2018 Projeté en 2019		Réalisé en 2018	Projeté en 2019	
253 248.63 €	235 035.89 €	181 347.25 €	235 035.89 €	

	Réalisé en 2018	Restes à Réaliser	Projeté en 2019	Projeté en 2019 + Restes à réaliser
Dépenses d'investissement	306 650.49 €	435 732.67 €	406 344.03 €	842 076.70 €
Recettes d'investissement	129 619.19 €	180 623.25 €	661 453.45 €	842 076.70 €

Les budgets 2019 (suite)

Le budget primitif principal 2019

Le résultat de fonctionnement 2018 du budget principal, d'un montant de 525 506,28 € a été affecté dans la section d'investissement de l'année 2019. Cela offrira à la commune une meilleure capacité d'autofinancement de ses projets.

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Réalisé en 2018	Projeté en 2019	Réalisé en 2018	Projeté en 2019
5 726 898.18 €	5 675 640.00 €	5 726 898.18 €	5 675 640.00 €

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement			
Restes à Réaliser 2018	Projeté en 2019	Projeté en 2019 + Restes à réaliser	Restes à Réaliser 2018	Projeté en 2019	Projeté en 2019 + Restes à réaliser
2 019 136.75 €	1 462 757.43 €	3 481 894.18 €	272 481.00 €	3 209 413.18 €	3 481 894.18 €





Le point sur le budget participatif

Le budget de la commune ayant été adopté au début du mois d'avril, la dernière phase des opérations concernant le budget participatif peut commencer comme prévu. Rappelons que le comité consultatif, constitué d'élus et de référents des quartiers s'est prononcé en novembre sur différents investissements et projets.

Au programme:

- Des investissements en matière de sécurité routière, ralentisseurs, panneaux pédagogiques, nouvel abris de bus à la Lionne.
- Des demandes de bancs publics ont été faites pour permettre aux piétons, et tout particulièrement aux aînés de pouvoir faire des haltes entre les quais et l'avenue de la gare. Cela

- permettra aux personnes du centre du village qui vont faire leurs courses au supermarché Carrefour de pouvoir faire des haltes reposantes.
- Des stands pour vélos et trottinettes seront installés dans divers endroits du centre du village en particulier dans les écoles.
- La rénovation du "petit patrimoine" (vierges murales ,arches etc...) du centre du village sera confiée pour études à une ou des entreprises spécialisées .
- Un projet d'art urbain (street art) réalisé par les collégiens guidés par leur professeur d'art plastique va être mené sous le pont qui permet de relier le village à la Lône. Nous remercions l'équipe éducative du collège ainsi que les élèves qui vont participer à ce projet pédagogique et culturel.

- A la fin du mois de Juin, nous verrons le retour du cinéma à Aramon. Un film sera projeté gratuitement place Choisity. Les aménagements pour embellir cette place sont en cours, une uniformisation des bacs à plantes (jardinières) est prévue.
- L'association "Les chats libres" va bénéficier d'une subvention qui lui permettra d'investir dans du matériel afin de mener à bien les opérations de capture des chats errants non stérilisés. Les chats identifiés sans propriétaire seront stérilisés et soignés si nécessaire puis seront ensuite remis en liberté sur les lieux de capture.

Serge Gramond,

élu référent pour le comité consultatif, quartiers et budget participatif.



De bons résultats pour le Tennis Club Aramon

Nouveau trophée pour le TCA, vainqueur de la Coupe Mixte départementale (un simple dame, un simple homme et un double mixte) en 4ème division le samedi 6 avril à Nîmes. Le TCA était aussi présent en finale de cette même coupe en 3ème division. La victoire n'a pas été au rendez-vous,

mais la satisfaction d'avoir fièrement représenté les couleurs aramonaises suffisait au plaisir de ces deux équipes et de leurs supporters.

Carton plein pour le TCA ce week-end des 13 et 14 avril. Toutes les équipes en lice ont remporté leur rencontre. Bravo aux équipes jeunes 8-10 ans et 11-12 ans garçons, 15-16 ans filles et aux équipes séniors dames, messieurs 3 et 4, sans oublier l'équipe coupe Courtès messieurs.

La fin des phases de poule des championnats aura lieu mi-mai et le TCA espère des équipes en phase finale pour de nouveaux trophées. A l'occasion de la finale dames du tournoi de Roland-Garros, le samedi 8 juin, le club ouvrira ses portes de 10h30 à 19h30 et vous proposera des animations pour découvrir le tennis et nos installations:

- à 15h, diffusion de la finale dames dans le club-house,
- à 17h30, vous pourrez assister à un match officiel de notre tournoi interne qui se déroulera du 24 mai au 29 juin ou à un match exhibition.

Vous pouvez vous inscrire en laissant un message sur l'adresse mail du club tc-aramon@orange.fr

Le Tennis Club

Le mois de mai sous le signe de la découverte avec l'OCPA

Fidèle à ses habitudes, l'Office de la Culture et du patrimoine d'Aramon proposera au mois de mai de nombreuses animations orientées vers la découverte sous toutes ses formes:

Samedi 4 mai : Visite guidée à la découverte du Patrimoine d'Aramon. En étroite collaboration avec les Amis du Château et de Saint Pancrace, les bénévoles de l'OCPA vous proposent, à travers une promenade dans les rues du village, de percer les mystères d'Aramon. Église Saint Pancrace des 13ème et 15ème siècle, Hôtels particuliers, maison natale du célèbre Henry Pitot, esplanade du Château d'Aramon ... autant de lieux qui regorgent de l'histoire du village.

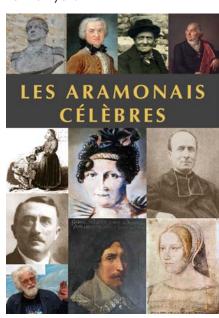
Tarifs: 5 euros / personne – Gratuit pour les moins de 12 ans.

Visite de groupe : 4 euros / personnes (à partir de 10 personnes)

Rendez-vous devant l'Office de Tourisme à 10h.

Inscription recommandée au 04 66 62 97 28 ou ocparamon@free.fr

Vendredi 17 mai : Soirée contes sur les Aramonais célèbres. Afin de faire perdurer l'exposition sur ce thème réalisée en septembre 2018, l'OCPA organise une soirée-contes salle de la mairie à 18h30. Claudine Jeton présentera Agathe Rosalie Mottet épouse de Rambaud, femme de chambre de Marie-Antoinette et berceuse des "enfants de France". Joëlle Delbecq fera revivre Jean de Malavette, fils d'un coseigneur d'Aramon particulièrement connu pour avoir été le Confesseur du Marquis de Cinq-Mars et l'avoir assisté lors de son exécution le 12 septembre 1642 à Lyon.



Enfin, Guy Bordera parlera de François de Posquières, coseigneur d'Aramon, fondateur et Grand Maître de l'Ordre de la Boisson et de l'étroite Observance dont on peut encore voir l'Hôtel particulier entre l'église et le quai du village.

Cette soirée, gratuite et ouverte à tous, se terminera autour du verre de l'amitié.



Dimanche 19 mai : Le grand videgrenier de printemps revient ! Les bulletins d'inscription sont disponibles en mairie et sur www.aramon.fr. Attention, il est nécessaire de remplir le bulletin en deux exemplaires et de les faire valider par l'association lors de ses permanences les mercredis 8 et 15 mai de 10h à 12h et 18h à 19h et le samedi 18 mai de 10h à 12h à la Maison des Associations.

Tarif: 6€ les 3 mètres linéaires Renseignements: 04 66 62 97 28 ou ocparamon@free.fr



Vivement l'été avec MaGym

Ne ratez pas le stage d'été de l'association MaGym, qui cette année démarrera un peu plus tôt pour prolonger la saison 2018/2019. Il aura lieu du mardi 18 juin au jeudi 25 juillet inclus.

Au programme, 2 cours en plein air répartis les mardis et jeudis de 19h à 20h. Ils auront lieu sur Aramon et ses alentours. Le tarif pour le mois est de 40€ ou 5€ pour une seule séance. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de vos animatrices ou via notre formulaire de contact sur magym.fr et également sur notre page Facebook. Alors préparez vos baskets, et

n'oubliez pas vos serviettes, bouteilles d'eau et produit anti-moustiques !

De plus une assemblée générale extraordinaire aura lieu le vendredi 24 mai 2019 à partir de 19h30, le lieu vous sera communiqué ultérieurement.

Par ailleurs pour fêter la fin de la saison 2018/2019 en toute convivialité, l'association organisera le samedi 25 mai 2019 un pique-nique tiré du sac pour nos adhérents et leur famille sur les bords de la Lône avec plein d'activités ludiques et sportives.

MaGym

14ème édition de la Rencontre des Petits Kimonos.

La rencontre des petits kimonos est un grand moment de judo et sa 14^{ème} édition n'a pas failli à sa réputation. Vous n'y trouvez pas des grands champions, mais tout simplement des judokas venus partager un moment sportif en famille.

Ni vainqueur ni vaincu, seulement des judokas dignes et respectueux, exécutant des techniques et démontrant leur efficacité lors de combats. Les plus petits évoluent sur plusieurs ateliers, qui mettent en valeur les aptitudes nécessaires pour le judo. Les petits kimonos, c'est surtout un grand moment de partage entre des bénévoles, adolescents et adultes, et des familles et professeurs venus d'une vingtaine de clubs des environs.

Enfants heureux d'être médaillés, regards pleins d'espoir des parents, calvitie brillante du président, joie et amabilité des femmes qui servent à la buvette. Bref, un grand moment social et sportif à la campagne.









Les concours de boules à venir

La boule Aramonaise organise :

- le vendredi 10 mai un concours de boules officiel en triplette à la mêlée doté de 230 € + les mises ;
- le samedi 18 mai un concours en tête à tête réservé aux sociétaires comptant pour le challenge du club ;
- le vendredi 24 mai un concours de boules officiel en triplette à la mêlée

doté de 230 € + les mises ;

- le samedi 25 mai un concours de boules réservé aux licenciés en triplette à la mêlée doté de 90 € + les mises
- le samedi 08 juin un concours de boules réservé aux sociétaires en triplettes à la mêlée démêlée doté de 80 € + les mises.



Handball PréNational Féminines **ARAMON 25 – 24 TOURNEFEUILLE**Une victoire fantastique pour Aramon!

Elles l'ont fait ! Sur le gong les Aramonaises arrachent une victoire face à leurs dauphines et font un très très grand pas de géant pour le titre de Championnes Pré-National Occitanie!

Avec maintenant trois points d'avance sur Tournefeuille à 2 matches de la fin du championnat, rien ne devrait plus les arrêter pour une double consécration : la montée en NATIONALE 3 (acquise avec Tournefeuille) et cerise sur le gâteau, ce titre tant envié de Championnes !

Pour le match, le niveau était déjà digne de la N3 sans soucis... Un duel de 2 défenses hermétiques (5-5 à la 15ème minute) était proposé et malgré un léger fléchissement des filles d'Aramon(-3 à la 20ème) la

première mi-temps est atteinte sur le score de +1 pour Tournefeuille (12-13).

A la reprise un véritable chassé-croisé entre égalité et +1 pour Tournefeuille ne permettait pas de faire des paris sur l'issue finale! Aramon passait devant dans les toutes dernières minutes, faisant à leur tour égalité ou +1! Et à 30 secondes de la fin, Tournefeuille ne concrétisait pas sa victoire avec une véritable balle de match ...qu'Aramon sur la dernière

montée de balle envoyait au fond sur le gong !

Historique et éblouissant match digne d'une finale avec le soutien d'un public aux anges! Maintenant que le plus dur est fait, les filles vont savourer en attendant les 2 derniers matches à domicile contre Catelnaudary et Lavezou Ségala les 11 et 25 mai prochains. Chapeau les filles!

Le HBCA

Figuration – Abstraction : prochaine exposition de l'Atelier de Peinture

A l'Atelier de Peinture d'Aramon, chacun dessine suivant ses envies et son inspiration. Que ce soit pour un projet personnel ou sur le thème de l'année, chacun se lance à l'assaut de la toile, se concentre sur la composition et prépare en secret l'exposition du mois de mai, rendezvous incontournable pour découvrir le résultat inattendu du travail mené sur le figuratif et l'abstrait : de nouvelles créations riches et variées inviteront à s'abandonner à la pure contemplation sensible. Cette année,

l'exposition se déroulera du mercredi 29 mai au dimanche 2 juin à la salle Eugène Lacroix. Nous vous attendons nombreux. Pour les membres de l'Atelier, la Présidente.

Pour mieux comprendre :

FIGURATIF : qui figure, représente la forme réelle des choses

ABSTRAIT: qui ne cherche pas à représenter la réalité tangible des choses; non figuratif

L'atelier de Peinture



La Classe 51 au Grau d'Agde

Le 7 avril 2019, les membres de l'association La Classe 51 se sont retrouvés au Grau d'Agde pour une journée détente entre mer et terre. Le matin, nous avons réalisé une découverte en bateau de "la perle noire de la Méditerranée", portion de côte située entre Agde et le Cap d'Agde. Bien que la mer fût un peu agitée, cela ne nous a pas empêché de découvrir le Fort Brescou, et le port du Cap d'Agde. Le midi, c'est dans un sympathique restaurant du Grau d'Agde que nous avons déjeuné face à un panoramique enchanteur sur la mer.

L'après-midi, nous avons prolongé notre culture de la zénitude en remontant tranquillement le fleuve Hérault puis le canal du Midi jusqu'à l'étang de Thau en traversant le parc naturel du Bagnas et en admirant sa végétation et sa faune sauvage puis nous avons fait le tour des parcs à huîtres réputés pour leurs fruits de mer savoureux. Et c'est sous une petite pluie fine que nous sommes revenus par ce même chemin creusé à mains d'hommes en 1666. Un grand merci à notre pilote qui nous a expliqué par le détail tous les secrets de ce joli petit coin d'Occitanie.

Plus de renseignements sur l'association, en contactant P. Latzko (0652933461), J. Masson (0661451618) ou R. Juan (0466570076).



Les prochaines manifestations organisées par l'Etrier Aramounen!

- Samedi 11 mai Stage d'attelage sur ARAMON
- Dimanche 12 mai : Randonnée Montagnette (Saint Jean)
- Dimanche 19 mai Vide-Ecurie sur Aramon



Sí Aramon m'était conté...

Après la promenade le long du quai qui se terminait par la visite de l'abattoir, retournons aujourd'hui vers le centre du village où nombre de souvenirs reviennent en mémoire.

Balade Aramonaise

C'est le Mas du Lapin qu'on aperçoit à droite; A gauche les eaux calmes des Lônes qui miroitent, Bordées par un bosquet de trembles et de saules Et par le Lévadon envahi d'herbes folles.

Pour gagner à présent le centre du village, Par la rue de Saint Jean poursuivons le voyage. Du vieux docteur Salvat, voici le cabinet Et quelques pas plus loin celui d'Henri Granet.

Notons, entre les deux, la rue Jules Ferry Où, de l'École des Filles, remontent mille cris Et où, pour les garçons, resteront à jamais Les fantasmes naïfs pour celles qu'on aimait.

A quelques pas de là, une noble bâtisse
Un refuge, un abri, voici le vieil Hospice.
Un peu plus loin à gauche, c'est la Rue du Couvent
Où la pie de Jean-Guy nous amuse souvent.

Voici enfin la place, dite Ledru Rollin,
Qui ne ressemble en rien à celle du Kremlin,
Mais que tout Aramon sous d'autres noms connaît
Et en particulier, sous le nom de Planet.

Plus que tout autre lieu, elle est chargée d'histoires Et garde à tout jamais d'Aramon la mémoire. Attardons nous un peu, visitons ses recoins, Souvenons nous de ceux qui furent les témoins.

A gauche, Rue Paul Bert, Maître Roux, boulanger ; Le Lion d'Arles, à droite où Fifine officiait ; Juste à côté, Cappeau, une autre épicerie ; Près de la Rue des Bœufs, la petite mercerie.

Plus loin, passé les Halles, le Tabac Bazalgette, Et de l'autre côté, faisant face aux toilettes, Le grand Café du Cours, de Guiguitte et de Paul, Dont bal et cinéma étaient le monopole.

Suivait le Bar des Sports d'Henri et de Jeanine Où plus d'un abusa de gnole et de bibine, Puis le Bureau de Poste et les Douches Brunel, Qui complètent ainsi l'ensemble du panel.

Dans le prolongement de cette illustre place, Boulevard Gambetta il faut qu'on se déplace. Devant le Grand Café, ce sont Aimé, Yvette Et le père Sorbier qui taillent la bavette.

Guy Bordera

AGENDA

LES MANIFESTATIONS À NE PAS MANQUER

MAI 2019

Vendredi 3 mai 2019

Théâtre: "Paroles de Femmes"
Dans le cadre du festival ATVFNCTA 84, l'association Théâtre
GARD présente à 18h à la salle des
fêtes du Château d'Eau de Monteux
son spectacle musical "Paroles de
Femmes". Avec Lise Bonnier et
Nicole Raymond.

Samedi 4 mai 2019

"Du pré à l'ar<mark>en</mark>e" à la découverte du milieu tau<mark>rin</mark>

De 8h30 à 17h. Visite de la manade du Rhône à Vallabrègues et course de taureaux jeunes aux arènes d'Aramon. Trajets en calèches. Manifestation organisée par la Communauté de Communes du Pont du Gard. Tarifs : 3€/ participant, gratuit jusqu'à 12 ans. Inscription obligatoire au 04 66 37 67 67

Visite guidée du village

Tarifs: 5€ / personne – Gratuit pour les moins de 12 ans. Rendezvous devant l'Office de Tourisme à 10h. Inscription recommandée au 04 66 62 97 28 ou ocparamon@free. fr. Voir p.17

Dimanche 5 mai 2019

Concert de Chorales

A 15h00, salle Eugène Lacroix

Mercredi 8 mai 2019

Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

A 10h30, cérémonie officielle au Monument aux morts. Défilé aux drapeaux jusqu'au Planet. A 11h00, prise de parole de M. le Maire, inauguration d'une plaque commémorative. La manifestation se terminera pas le verre de l'amitié.

Du 8 au 10 mai 2019

EXPOSITION: "les Français libres et leur chef, le général de Gaulle" Organisée par les Anciens Combattants, cette exposition prêtée par l'ONAC présentera au public le parcours qui a évité la capitulation de la France face à l'ennemi. Salle de la Mairie. de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Mercredi 15 mai 2019

Collecte de sang

De 14h30 à 19h<mark>00, salle Eugène</mark> Lacroix.

Café-philo

A 20h30 salle de la mairie. Sur le thème : l'inégalité est-elle en soi une injustice ?

Vendredi 17 mai 2019

Soirée contes sur les Aramonais célèbres.

A 18h30 salle de la mairie. Entrée libre et gratuite. Voir p.17

Samedi 18 mai 2019

Inauguration du quartier des Aires, de l'avenue de Nîmes et du Quai Carnot.

A 11h, rue du Colonel Bourras.

Dimanche 19 mai 2019

Fête de l'Europe

En partenariat avec le Comité de Jumelage, la commune organise sa 2ème fête de l'Europe en résonance au "Mois de l'Europe" célébré par l'ensemble des pays de l'Union Européenne.

A 10h30, ouverture de la journée avec le Groupe Folklorique Les Enfants d'Aramon et leurs musiciens.

A 11h30, concert celtique-irlandais. A 12h30, partage du verre de l'amitié. Petite restauration sur place (food-truck).

A 14h00, concert Tzigane avec les musiciens de l'orchestre philharmonique de Cracovia.

A 16h00, concert de clôture par les professeurs de l'École de Musique d'Aramon.

Programme susceptible de modifications.

Vide-grenier de l'OCPA

Les bulletins d'inscription sont disponibles en mairie et sur www. aramon.fr. Voir p.17

Vendredi 24 mai 2019

Assemblée générale extraordinaire de MaGym A 19h30, lieu à définir. Voir p.18

Fête des Voisins

Date officielle de la 20^{ème} Fête des Voisins. Voir p11.

Du 24 au 31 mai 2019

Distribution de sacs poubelle par le SMICTOM

Uniquement pour les résidents du centre-ancien. Les habitants concernés seront informés par tract dans les boîte aux lettres du 20 au 24 mai 2019. Pour toute question ou renseignement 04 90 15 17 80.

Du 24 au 26 mai 2019

Fête du Printemps

Programme disponible sur www. aramon.fr

Samedi 25 mai 2019

Fête de fin d'année de MaGym

Journée à la Lône avec de nombreuses activités ludiques et sportives. Pique-nique tiré du sac.

Dimanche 26 mai 2019

Élections européennes

Tous les bureaux de vote seront rassemblés salle Eugène Lacroix et seront ouverts de 9h à 17h.

Du 29 mai au 2 juin 2019

EXPOSITION : Figuration – Abstraction

Organisée par l'Atelier de Peinture d'Aramon salle Eugène Lacroix.

Vendredi 31 mai 2019

Théâtre: Flagrant délire

Les associations de théâtre ATLAS et GARD présente "Flagrant délire", pièce de Jean-Pierre Martinez mise en scène par Jean-Claude Vilette.

A 20h30 salle Blanchard au Forum des Angles. Tarif unique : 5€. Renseignements 06 78 38 05

Samedi 8 juin 2019

Journée portes ouvertes au Tennis Club Aramon

De 10h30 à 19h30. Voir p17.

Pour diffuser vos événements dans Farandole, adressez vos informations à communication@aramon.fr le mois précédant votre manifestation

Urgences	112	Centre antipoisson	04 91 75 25 25	SOS Guêpes	04 30 38 10 74
Pompiers	18	Pharmacie Perrot	04 66 57 06 03	& Frelons	04 30 30 10 74
Samu / Médecin de garde	15	Pharmacie du Planet	04 66 63 29 86	Police secours	17
Dr. Loubet M.	04 66 57 41 71	Pharmacie de garde	32 37	Police municipale	04 66 57 38 01 06 07 82 95 00
Dr. Loubet B.	04 66 57 02 81	Paroisse Catholique	04 66 57 01 73	Police	04 66 03 19 34
Dr. Gaujard	04 66 57 47 40	Mairie	04 66 57 38 00	intercommunale	06 37 65 44 27
Dr Faille	04 66 57 31 75	Trésor Public	04 66 57 00 34	Gendarmerie	04 66 57 03 53
Vétérinaire	09 82 27 07 17	Préfecture	0 820 091 172	_Office du	04 66 37 22 34
Urgences dentaires	04 66 23 66 30	Conciliateur de justice	04 66 57 38 00	Tourisme du Pont du Gard	(Remoulins) 04 66 37 95 05 (Aramon)

Infirmières	
Caroline Rossi Delphine Condette	04 66 03 06 67
Marie-France Labalme	06 08 36 57 02
Audrey Cavalli-Roland	06 64 78 78 41
Sandrine Labelle	06 15 03 33 45
Sylvie Mercier	06 81 88 87 26
Rachel Lantenois	06 11 18 52 92
Virginie Passat-Garcia	06 22 74 19 39
Myriam Pronesti	06 29 86 90 74
Stéphanie Guarinos	06 76 61 48 64

Permanences des élus Le samedi de 9h à 12h à l'hôtel de ville. Pour contacter un élu : 06 70 24 16 69.				
Samedi 4 mai 2019	Samedi 25 mai 2019			
Didier Vignolles	Marc Oppedisano			
Conseiller municipal	Conseiller municipal			
Samedi 11 mai 2019 Noëlle Daumas Conseillère municipale	Samedi 1 juin 2019 Francis Thiebe Conseiller municipal			
conseniere momerpale	conseiner momerpar			
Samedi 18 mai 2019 Sophie Gachet Conseillère municipale	Samedi 8 juin 2019 Angelo Sanchez Conseiller municipal			

BUDGET 2019... et après ?

Le conseil municipal du 11 avril portait sur les délibérations d'ordre budgétaire concernant l'exercice prévisionnel 2019.

Nous le savons depuis longtemps, le désengagement de l'Etat par une baisse des dotations impose aux collectivités territoriales une gestion de plus en plus délicate.

Dans quelques temps, la suppression totale de la taxe d'habitation viendra s'ajouter à cette difficulté, même si une compensation est envisagée (sans être sûr de la base de calcul).

Notre commune est confrontée à cette problématique ; nous avons déjà évoqué la **situation** des budgets de l'**eau et de** l'**assainissement**, qui à court terme, est **inquiétante**.

Le budget principal de la commune ne fait pas exception.

Les excédents de fonctionnement fondent : notre maire a commencé son premier mandat avec 1 200 000 € d'excédent. Nous sommes passés à 700 000 € en 2017 et 525 000 € en 2018. La prévision inscrite au budget 2019 n'est plus que de 297 000 €. Les excédents de fonctionnement permettent de financer les investissements : notre marge de manœuvre se rétrécit.

Cette situation est aujourd'hui alarmante. Nous n'avons de cesse, nous, élus d'opposition, de le signaler, et c'est la raison pour laquelle nous avons voté contre le budget prévisionnel 2019.

Dans un **budget contraint**, la commune peut agir sur certains leviers, notamment sur la baisse des dépenses de fonctionnement (politique d'achat de fournitures, masse salariale en réorganisant les services et notamment le centre de loisirs...). Mais une fois que les dépenses sont jugulées, reste à optimiser les recettes de fonctionnement (trouver de **nouvelles ressources financières**).

Le choix de la majorité, de ne pas augmenter les taux d'imposition depuis 10 ans, a conduit la commune dans une impasse, à moins qu'elle ne fasse encore des coupes franches dans l'administration de la commune.

Gérer une commune, ce n'est pas forcément faire plaisir à son électorat, ni gérer à « l'instant T », comme nous l'a dit notre maire lors d'un précédent conseil municipal.

Gérer une commune c'est également envisager l'avenir pour permettre à celle-ci d'investir dans des projets au service des administrés.

Vos élus de la minorité.

Retrouvez-nous sur Facebook (ACR)





Entrez en Sardaigne et venez déguster nos pizzas 100% à l'italienne!

Une pâte légère, fine et croustillante, De la mozzarella pour rester authentique, Des saveurs nouvelles, délicates et parfumées, Un pizzaïolo et son accent sarde,

-> C'est Pizz'Ajò!

290 Avenue du Général de Gaulle, 30390 Aramon - Tél. : 07 66 02 06 88 Ouverture 6jr/7 (fermeture le mardi) de 18h30 à 22h00

DANIEL Véronique

SOPHROLOGUE et PRATICIENNE EN HYPNOSE

Accompagnement au changement :

- Gestion du Stress Acouphènes Troubles du Sommeil Confiance en Soi Gestion des émotions Concentration -
- Préparation examens Gestion de la douleur -Développement des compétences - Arrêt du tabac - Poids

06 23 27 56 19

www.sophrologie-aramon.com

52 rue des Ecoles - ARAMON

verodaniel@live.fr

Vous êtes commerçant, artisan ou profession libérale sur Aramon?

Profitez d'un espace publicitaire gratuit en envoyant votre encart prêt à paraître accompagné de votre numéro de SIRET à communication@aramon.fr









Denis DI STEFANO

AGENT PEUGEOT

145, avenue Général de Gaulle 30390 Aramon Tél 04 66 57 00 15 Fax 04 66 57 02 52 ggedistefano@gmail.com

www.peugeot.com



CONCOURS DE BOULES / BANDIDOS, AVRIVADOS & COURSES DE TAUREAUX
ATTRACTIONS FORAINES / PETITS-DÉJEUNERS / ANIMATIONS ORGANISÉES PAR LES BARS
APÉRITIFS ET SOIRÉES DANSANTS

Programme complet sur www.aramon.fr

Programme susceptible de modifications. La commune ne répond d'aucun accident durant les manifestations. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents. Toutes nappes en papier ou autres matières gênant le bon fonctionnement des festivités taurines sont interdites.



